



La mutuelle
des professionnels de santé



La mutuelle
des forces armées

Communiqué de presse
16 avril 2020

Covid-19 : PROTECTION PREMIÈRE LIGNE

La MNH et Unéo apportent leur soutien à ceux qui sont en première ligne dans la lutte contre le Covid-19 s'ils sont malades, hospitalisés, blessés et sans mutuelle, la MNH et Unéo prennent en charge leurs frais de santé

La MNH et Unéo s'unissent autour d'une action solidaire envers les hospitaliers et les militaires qui sont aujourd'hui, en première ligne contre le COVID-19.

Cette mobilisation exceptionnelle est une extension du dispositif de protection des jeunes engagés mis en place par Unéo il y a une dizaine de jours. Elle a été accueillie chaleureusement par la communauté défense. Avec la MNH, Unéo a décidé d'étendre ce dispositif de solidarité à tous les actifs et pas seulement aux jeunes, de chacune de nos communautés en première ligne, militaires (Unéo) et hospitaliers (MNH).

La MNH, la mutuelle des professionnels de la santé et du social et Unéo, la mutuelle des forces armées sont deux mutuelles à but non-lucratif. De par leur vocation sociale et en écho des initiatives de la société civile durant cette crise sanitaire, elles ont décidé, conjointement, d'apporter leur soutien à toutes ces forces, à tous ces serveurs de la Nation qui, mobilisés depuis plusieurs semaines, sont particulièrement exposés au risque de contamination.

Toutes deux, considèrent que, pendant la situation exceptionnelle que nous vivons, tous les hospitaliers et les militaires doivent avoir accès à une mutuelle afin de pouvoir compter sur la prise en charge de leur frais de santé et de prévoyance. En effet, parmi eux, certains ne disposent pas d'un niveau de protection sociale complémentaire, santé et prévoyance, à la hauteur de leur engagement. C'est le cas de beaucoup de jeunes notamment.

Pour les hospitaliers et les militaires qui sont malades, blessés ou bien portants et sans mutuelle, la MNH et Unéo prennent en charge leurs frais de santé. Ils peuvent se considérer, s'ils le souhaitent, comme protégés en santé comme en prévoyance, du début du confinement jusqu'à l'été, gratuitement.

Gérard VUIDEPOT, Président de la MNH et le Général de corps aérien (2S) Jean-François FURET COSTE, Président d'UNÉO déclarent :

« Dans la guerre sanitaire contre le COVID-19, il y a une première ligne au service et surtout au contact quotidien de nos concitoyens, en particulier ceux qui sont malades.

Il s'agit des professionnels de la santé, du social et du médico-social, soignants et non-soignants, ô combien exposés.

Elle comprend également les militaires, qu'ils soient gendarmes, terriens, marins, aviateurs, membres des directions et services et notamment du service de Santé des armées, totalement mobilisés sans relâche.

*Les hospitaliers et les militaires ne doivent pas rester sans protection sociale pendant cette crise sanitaire. Nous leurs sommes profondément reconnaissants de cet engagement qui les honore et nous oblige. **Notre devoir est de les soutenir et d'être mobilisés à leurs côtés comme ils le sont au quotidien pour tous les Français. Nous, mutualistes, savons quelle est notre place : protéger ceux qui nous protègent.***

Vous êtes en première ligne pour nous, nous sommes là pour vous. »

La MNH et Unéo ont été créées pour servir et protéger les hospitaliers et les militaires ; elles sont gouvernées par ceux et celles qui composent leur communauté.

Pour bénéficier de cette protection santé et prévoyance : covidpremiereligne.fr

A PROPOS DE MNH, LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS

La **Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH)** est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la **première mutuelle du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers.**

La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à **défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers.** Elle agit pour **améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents**, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, le groupe **nehs, pour nouvelle entreprise humaine en santé** qui développe **une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé.**

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près de 600 000 adhérents et protège aujourd'hui près d'1 million de bénéficiaires, professionnels de la santé et ayants-droit.

Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur www.mnh.fr et sur les réseaux sociaux.

A PROPOS DE UNÉO, LA MUTUELLE DES FORCES ARMÉES

Avec plus d'1 million de personnes protégées, 640 collaborateurs et 665,2 millions d'euros de cotisations (taxes comprises), Unéo constitue la première mutuelle de la Défense et la deuxième de la fonction publique.

Militaire et mutualiste, Unéo est la mutuelle de la communauté défense, référencée par le ministère des Armées depuis 2011 pour assurer la protection sociale des militaires et des civils de la Défense.

Née en 2008 de la fusion de l'activité santé de la Caisse Nationale du Gendarme (CNG), de la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) et de la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA), Unéo garantit une protection spécifique en santé et en prévoyance à l'ensemble des forces armées (terre, air, mer, gendarmerie, directions et services) et ce, que les militaires soient en activité, en deuxième carrière, réservistes ou retraités, ainsi qu'à leur famille, en France, outre-mer et à l'étranger.

Près de 90 % des personnels du ministère des Armées lui font aujourd'hui confiance.

L'ambition d'Unéo : **être là pour tous ceux qui concourent à l'intérêt national.**

Pour en savoir plus sur Unéo : groupe-uneo.fr

facebook.com/mutuelleUneo

twitter.com/mutuelleUneo

CONTACTS MÉDIAS

MNH – Jérôme Aubé – 06 29 82 76 55 – presse@groupe-nehs.com

Uneo – Isabelle Clap – 06 88 84 34 95 – isabelle.clap@gmail.com / presse@groupe-uneo.fr